

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

## Arrêté du 13 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 24 octobre 2003 modifié portant fixation des régions de provenance des essences forestières

NOR : AGRT2326663A

### Le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu la directive 1999/105/CE du Conseil du 22 décembre 1999 concernant la commercialisation des matériels forestiers de reproduction ;

Vu le code forestier, livre I, titre V, chapitre III, parties législative et réglementaire ;

Vu le décret du 10 octobre 2003 relatif à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction, et modifiant le code forestier ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2003 modifié portant fixation des régions de provenance des essences forestières ;

Vu l'arrêté du 3 novembre 2015 relatif à la commercialisation des matériels forestiers de reproduction ;

Vu l'avis du comité technique permanent pour la sélection des plantes cultivées ;

### Arrête :

#### Article 1

Les annexes 1 et 2 de l'arrêté du 24 octobre 2003 modifié, portant fixation des régions de provenance des essences forestières, sont modifiées comme suit :

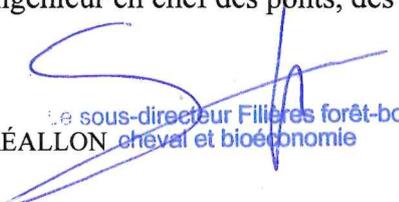
Trois régions de provenance du Pin à crochets sont créées sous les noms « PUN500 Alpes », « PUN601 Chaîne pyrénéenne » et « PUN602 Pyrénées Orientales ». La nouvelle carte des régions de provenance du Pin à crochets figure en annexe 1 du présent arrêté.

#### Article 2

Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le **13 OCT. 2023**

Pour le Ministre et par délégation,  
L'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts

  
Le sous-directeur Filières forêt-bois,  
S. RÉALLON cheval et bioéconomie

Sylvain REALLON

### REGIONS DE PROVENANCE DU PIN A CROCHETS

Espèce (nom latin)	Espèce (nom commun)	Région de provenance	Code
Pinus uncinata	Pin à crochets	PUN500 - Alpes	PUN500
		PUN601 - Chaîne pyrénéenne	PUN601
		PUN602 - Pyrénées Orientales	PUN602

